

Communiqué de presse de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA)

Berne, le 22. 07.2021

Attaques de loups : l'économie alpestre demande l'introduction de solutions rapides

Cette année, la saison d'alpage a commencé tardivement. Et à peine le bétail était-il arrivé en montagne que des attaques de loups ont été signalées presque quotidiennement. Plusieurs alpages des cantons des Grisons et du Valais ont déjà dû être évacués. Dans de nombreuses autres régions, les alpagistes et les propriétaires de bétail ne savent plus que faire pour éviter que leurs animaux deviennent les victimes du loup. Avant que la situation n'empire, la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) avait indiqué que la propagation du loup allait entraîner de nombreux problèmes et que ce phénomène était sous-estimé. Une réaction urgente est actuellement nécessaire. En outre, une révision de la loi sur la chasse, permettant une meilleure régulation du loup, devient urgente.

Les mesures de protection des troupeaux ont déjà atteint leurs limites. Malgré l'augmentation des budgets cantonaux, il n'existe rarement des solutions totalement fiables, pouvant être mises en œuvre à long terme.

La limite a été dépassée - des alpages sont abandonnés

Les pertes financières, dues aux animaux tués, sont importantes et difficilement gérables, d'un point de vue économique, pour les responsables d'alpage. De plus, trois raisons conduisent à l'abandon des alpages en cas de forte pression du loup :

- La pression psychologique sur le personnel d'alpage est très forte, lorsque les animaux qui leur sont confiés subissent constamment la menace des loups. Dans ce cas, des personnes préfèrent abandonner leur travail. Souvent, elles sont difficilement remplaçables.
- Selon les dernières recommandations, il est difficile, sur de nombreux alpages, de mettre en œuvre les mesures de protection des troupeaux notamment pour des raisons topographiques. Lorsqu'elles sont applicables, la charge financière n'est souvent pas supportable à long terme, en raison de charges de travail supplémentaires non compensées.
- Les propriétaires de bétail renoncent à emmener leurs bêtes sur l'alpage, en raison des pertes possibles (économiques et émotionnelles), ou parce que les animaux deviennent effrayés et agressifs, après avoir été les témoins d'une attaque.

La protection des troupeaux : ce n'est pas si simple !

La protection des troupeaux, telle qu'elle est pratiquée en Suisse, peut difficilement fonctionner en raison de l'accroissement du nombre de loups. De plus en plus de troupeaux sont protégés par des clôtures et/ou des chiens de protection, conformément aux dispositions fédérales. Dans ce cadre, les attaques sur un troupeau minutieusement protégé sont particulièrement frustrantes pour les éleveurs. D'autre part, les alpagistes signalent souvent que les randonneurs, les cyclistes et les responsables touristiques acceptent de moins en moins les chiens de protection et que les conflits sont en augmentation. L'attrait touristique d'une région diminue, lorsque la population craint de rencontrer des chiens de protection. De plus, les charges administratives, ainsi que la mise en place de mesures de protection, constituent un énorme travail. Les alpagistes doivent se conformer à un guide d'application comprenant une centaine de pages, afin que leurs troupeaux soient considérés comme étant protégés. Il s'écoule également beaucoup trop de temps entre la demande pour obtenir un chien de protection et son utilisation sur le terrain. Il faut également noter que sur de nombreux alpages, il n'existe aucune possibilité de protection des troupeaux, notamment pour des raisons topographiques. Les animaux sont donc soit à la merci du loup, soit l'alpage est évacué. La SSEA critique également le fait que les critères de la Confédération,

servant à déterminer si une zone peut être protégée ou non, ne soient pas adaptés aux réalités d'un environnement alpestre

Des conflits avec la Constitution fédérale ?

Avec l'abandon de zones d'estivage, la base de production agricole des zones d'estivage est menacée. Le pastoralisme constitue, en montagne, un type de production qui est particulièrement adapté à son environnement. Du point de vue de l'économie alpestre, il est incompréhensible que ce type de production soit sacrifié en raison de la présence du loup. Si un alpage ne peut plus être utilisé, il perd immédiatement de sa valeur. Cela s'apparente donc à une forme d'expropriation. L'entretien du paysage - d'une grande importance pour les régions touristiques et de loisirs - est également ancré dans la constitution fédérale. Cependant, sans la gestion des alpages et des pâturages, les régions de montagne, situées en dessous de 2500 mètres d'altitude, seront rapidement envahies par les buissons, puis par la forêt. Un autre aspect constitutionnel est lié à l'occupation décentralisée du territoire : sans l'économie alpestre et l'agriculture de montagne, c'est un tout pan économique important qui viendra fatalement à manquer. Du point de vue de la SSEA, l'important accroissement du nombre de loups est clairement en opposition avec divers objectifs politiques.

La SSEA demande une révision de la loi sur la chasse et l'introduction de mesures immédiates

Afin d'éviter autant que possible les attaques de loups, la SSEA demande que la loi sur la chasse soit rapidement révisée, en tenant compte des aspects susmentionnés. En outre, des mesures immédiates doivent être prises en faveur des alpages, afin d'éviter qu'ils ne soient évacués, en raison de la présence du loup. De plus, lorsque la limite des dommages causés par le loup est atteinte, les cantons sont appelés à mettre rapidement en œuvre l'autorisation de tir, afin d'éviter de nouveaux dégâts.

Informations complémentaires

Erich von Siebenthal, président de la SSEA et Conseiller national - Tél: 078 856 12 40
Andrea Koch – Gérante de la SSEA, Tél : 076 216 11 20

Photos à télécharger : <https://photos.app.goo.gl/VFU9E8w73EzyjVCp8>

Lien : <https://www.alpwirtschaft.ch/le-loup-et-leconomie-alpestre-explication/?lang=fr>

L'importance de l'économie alpestre en Suisse

L'économie alpestre exploite des surfaces agricoles désignées sous la dénomination de « zones d'estivage ». Ces dernières ne sont utilisées que durant une période limitée de l'année (principalement en été). En Suisse, elles représentent un tiers des surfaces agricoles. Environ 700'000 animaux passent chaque année l'été à l'alpage, en se nourrissant d'herbages naturels. L'économie alpestre est vitale pour notre pays. Elle contribue à préserver des paysages ouverts et à maintenir un haut degré de biodiversité, ainsi que des surfaces exploitables. En outre, l'économie alpestre produit, de manière transparente, des denrées proches de la nature, tout en offrant une grande liberté au bétail. L'économie alpestre représente un bien culturel alliant tradition et innovation.

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)** est l'organisation nationale représentant les intérêts de cette branche. La SSEA défend l'économie alpestre, auprès des secteurs agricoles, et économiques, ainsi qu'envers les milieux politiques et publics. Elle encourage la mise en réseau, les échanges et le transfert de connaissances, au sein de ce secteur. Un autre point fort est le soutien apporté aux exploitations alpestres, afin d'augmenter la valeur ajoutée de denrées produites dans des conditions uniques.

Informations complémentaires : economiealpestre.ch